


Systeme d'aqueduc Rapport annuel de 2009



Rédigé pour

New  Nouveau
Brunswick

Environnement et Gouvernements locaux
Programme d'agrément pour l'eau potable

Réalisé par

Serge Robichaud
Le 28 janvier 2010

1. INTRODUCTION

Le présent document a pour but de satisfaire à la condition no 43 du Certificat d'agrément d'exploitation du Système d'aqueduc W-249 de la Ville de Dieppe. Par ailleurs, il vise à fournir à Environnement et à Gouvernements locaux des renseignements à jour sur la distribution et les installations d'eau potable de la Ville de Dieppe.

2. RÉSULTATS ANALYTIQUES

L'alimentation en eau de la Ville de Dieppe provient de la Ville de Moncton. Cette dernière réalise donc tous les essais conformément au plan d'échantillonnage d'eau approuvé. Outre ces essais, la Ville de Dieppe prélève des échantillons pour déterminer les paramètres inorganiques, organiques et microbiologiques dans tous les réservoirs d'eau. Le chlore est également ajouté à ces réservoirs afin de maintenir les résidus de chlore à un niveau adéquat dans tout le système.

A) Plan d'échantillonnage

Se reporter au plan d'échantillonnage d'eau de la Ville de Moncton, qui a été révisé le 31 janvier 2008 et approuvé par le ministère d'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick (document en annexe).

B) Résultats des essais effectués sur les composés inorganiques

Les essais inorganiques sont effectués deux fois par année. Consulter les résultats ci-joints.

C) Résultats des essais effectués sur les composés organiques

Les essais organiques sont effectués trois fois par année. Consulter les résultats ci-joints.

D) Résultats des essais microbiologiques

Mois	Nombre d'échantillons	Essais positifs de coliformes totaux (CT)	Nombre d'échantillons non conformes – contre essais (CT > 0)
Janvier	11	0	0
Février	8	0	0
Mars	10	0	0
Avril	8	0	0
Mai	11	0	0
Juin	21	0	0
Juillet	38	1	0
Août	45	0	0
Septembre	42	0	0
Octobre	21	0	0
Novembre	21	0	0
Décembre	16	0	0
Total	252	1	0
Détection %		0,40 %	0,00 %

Tableau 1 : Résultats des essais relatifs aux coliformes totaux en 2009

Mois	Nombre d'échantillons	Essais positifs de colibacilles (<i>E. Coli</i>)	Nombre d'échantillons non conformes – contre essais (<i>E. Coli</i> > 0)
Janvier	11	0	0
Février	8	0	0
Mars	10	0	0
Avril	8	0	0
Mai	11	0	0
Juin	21	0	0
Juillet	38	0	0
Août	45	0	0
Septembre	42	0	0
Octobre	21	0	0
Novembre	21	0	0
Décembre	16	0	0
Total	252	0	0
Détection %		0,00 %	0,00 %

Tableau 2 : Résultats des essais relatifs aux colibacilles

Mois	Nombre d'échantillons	Essais positifs de numération sur plaque des bactéries hétérotrophes	Échantillons avec numération sur plaque des bactéries hétérotrophes > 500
Janvier	6	1	0
Avril	8	0	0
Juillet	8	0	0
Octobre	8	0	0
Total	30	1	0
Détection %		3,33 %	0,00 %

Tableau 3 : Résultats des essais relatifs à la numération sur plaque des bactéries hétérotrophes en 2009

3. RÉSULTATS DE CONTRÔLE

L'ensemble des données de contrôle quotidien de notre système SCADA, qui vérifie divers sites dans toutes nos zones de pression pour mesurer les résidus de chlore, la turbidité et le pH, est joint à la présente. Les numérations de coliformes totaux et d'*E. Coli*, les essais de numération sur plaque des bactéries hétérotrophes et les résultats des essais THM sont également consignés.

De plus, les ouvriers du système d'aqueduc effectuent **le rinçage hebdomadaire de 8 sites, le rinçage bimensuel de 13 sites et le rinçage mensuel de 131 sites** pour s'assurer que les résidus de chlore demeurent à un niveau supérieur à 0,2 ppm dans tous les culs-de-sac. Ces sites font l'objet d'un examen et d'améliorations périodiques durant toute l'année.

4. PRODUCTION D'EAU

Mois	Production mensuelle de 2008 (m ³)	Production mensuelle de 2009 (m ³)	Mois	Production mensuelle de 2008 (m ³)	Production mensuelle de 2009 (m ³)
Janvier	218 544	220 797	Juillet	256 192	220 219
Février	206 318	195 435	Août	220 501	229 569
Mars	214 536	219 014	Septembre	215 432	222 744
Avril	210 484	208 953	Octobre	223 784	216 254
Mai	226 048	225 768	Novembre	213 626	208 418
Juin	236 643	229 558	Décembre	219 159	216 898

Tableau 4 : Données de la production d'eau de la Ville de Dieppe pour 2009

PRODUCTION TOTALE ANNUELLE EN 2009 = 2 613 627 m³

CONSOMMATION QUOTIDIENNE MOYENNE EN 2009 = 7 598 m³/jour

5. FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

A) Événements importants

Durant l'année 2009, huit bris de conduites principales se sont produits. Ils étaient tous de forme circulaire sur des tuyaux en fer ductile, causant des dommages minimes au système d'aqueduc. Un événement important a eu lieu dans le système d'aqueduc, soit le regarnissage d'une conduite principale de 450 mm sur la rue Main alimentant la Ville de Dieppe. En voici les détails :

Le 7 juillet 2009 – La Ville de Moncton a procédé au regarnissage d'une conduite principale de 450 mm sur la rue Main alimentant la Ville de Dieppe. Une partie de ce processus consistait à changer la source d'alimentation de la conduite principale de la rue Main pour la nouvelle conduite de 400 mm d'Harrisville. Le 9 août, la Ville de Moncton a mis en service la conduite principale sur la rue Main et la zone de gravité de la Ville de Dieppe a reçu une alimentation d'eau par l'arrière de la conduite principale de la rue Main. La conduite principale d'Harrisville alimente uniquement la prise d'eau du réservoir du parc industriel et la zone de gravité, s'il y a lieu.

B) Améliorations, changement et ajouts apportés au système

Les ouvriers du système d'aqueduc ont été très occupés, encore une fois, à effectuer l'écouvillonnage, les essais de pression, la désinfection et la mise en service de toutes les nouvelles conduites d'eau principales installées en 2009 (8,5 km en tout). Les améliorations, les modifications et les ajouts apportés au système sont regroupés selon les rubriques : projets d'aménagement de lotissements (12), projets d'aménagements privés (7) et projets d'immobilisation (3). Ils sont comme suit :

Nouveaux lotissements

1. Communauté du Club de golf
Fox Creek – unité 4 = 60 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 15 mai 2009)
2. Communauté du Club de golf
Fox Creek – unité 5, phase 1 = 120 m avec un diamètre de 300 mm (raccordé le 19 juin 2009)
= 480 m avec un diamètre de 250 mm (raccordé le 19 juin 2009)
= 280 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 23 juin 2009)
= 55 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 23 juin 2009)
3. Communauté du Club de golf
Fox Creek – unité 5, phase 2 = 405 m avec un diamètre de 300 mm (raccordé le 30 novembre 2009)
= 25 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 30 novembre 2009)
4. Communauté du Club de golf
Fox Creek – unité 6, phase 1 = 865 m avec un diamètre de 300 mm (raccordé le 27 novembre 2009)
= 195 m avec un diamètre de 250 mm (raccordé le 27 novembre 2009)
= 760 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 27 novembre 2009)
= 90 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 27 novembre 2009)
5. Jardins Champlain – unité 29,
phase 2 = 750 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 5 janvier 2009)
= 35 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 5 janvier 2009)
6. Jardins Champlain – unité 30,
phase 1 = 525 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 5 octobre 2009)
= 55 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 5 octobre 2009)
7. Vieux Moulin – unité 2, phase 2 = 425 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 5 janvier 2009)
= 15 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 5 janvier 2009)
8. Villa Dieppe – unité 19 = 200 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 2 octobre 2009)
= 8 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 2 octobre 2009)
9. Le Faisan – unité 1, Phase 6 = 310 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 17 juillet 2009)
= 12 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 17 juillet 2009)
10. Lotissement Bouchard – unité 2 = 90 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 2 octobre 2009)
= 10 m avec un diamètre de 150mm (raccordé le 2 octobre 2009)
11. Le Vignoble – unité 2, phase 2 = 120 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 24 novembre 2009)
= 10 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 24 novembre 2009)
12. Le Village – unité 1, phase 1 = 435 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 21 décembre 2009)
= 20 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 21 décembre 2009)

Total 300 mm de diamètre CPV = 1 390 m

Total 250 mm de diamètre CPV = 675 m

Total 200 mm de diamètre CPV = 3895 m

Total 150 mm de diamètre CPV = 395 m

Projets d'aménagements privés

1. Domaine du Ruisseau – phase 12 = 100 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé le 26 juin 2009)
= 255 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 26 juin 2009)
2. Édifice A (Principale-Ouest) = 12 m avec un diamètre de 100 mm (raccordé le 27 octobre 2009)
3. Agrandissement Irving
(100, prom. Midland) = 90 m avec un diamètre de 200 mm (raccordé)
= 130 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé)
= 25 m avec un diamètre de 100 mm (raccordé)
4. 25 appartements
(115, prom. Kedgwick) = 20 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 23 mars 2009)
5. Agrandissement de l'École Sainte-Thérèse
(195, rue Sainte-Thérèse) = 200 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 4 août 2009)
= 80 m avec un diamètre de 100 mm (raccordé le 4 août 2009)
6. Beaux Souvenirs
(393, rue Amirault) = 30 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 25 novembre 2009)
7. D.M.S.L. Holdings
(14, ch. Murray) = 115 m avec un diamètre de 150 mm (raccordé le 2 octobre 2009)

Total 200 mm de diamètre CPV = 190 m

Total 150 mm de diamètre CPV = 750 m

Total 100 mm de diamètre CPV = 117 m

Projets d'immobilisations

1. Rue Champlain = 590 m avec un diamètre de 350 mmØ (raccordé)
2. Rue Therrien = 210 m avec un diamètre de 200 mmØ
3. Rue Gorveatte = 340 m avec un diamètre de 200 mmØ (raccordé)

Total 350 mm de diamètre CPV = 590 m

Total 200 mm de diamètre CPV = 550 m

Améliorations opérationnelles

Conduites d'eau principales temporaires – Au total, deux (2) systèmes d'aqueduc temporaires ont été installés. Une conduite Aquamine d'une longueur de 675 m et d'un diamètre de 50 mm a été installée sur la rue Therrien et la rue Gorveatte dans le cadre du projet d'immobilisations de rénovation des conduites principales. Les ouvriers du système d'aqueduc ont testé, désinfecté et mis en service toutes les conduites. Les systèmes d'aqueduc temporaires ont été alimentés par les bornes d'incendie de la Ville et raccordés avec des antirefouleurs portatifs et un compteur d'eau. Des vérifications de résidus de chlore quotidiennes et des essais microbiologiques hebdomadaires ont été réalisés pour s'assurer de maintenir une bonne qualité de l'eau dans le système d'aqueduc temporaire.

Améliorations au dossier de l'ouvrage fini – Le Service des travaux publics et d'ingénierie de la Ville de Dieppe continue à mettre à jour la base de données électronique (format PDF) de l'ensemble de l'infrastructure souterraine.

C) Programme de contrôle des raccordements croisés

La Ville de Dieppe continue de recevoir tous les services de gestion et d'inspection de plomberie des antirefouleurs du ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick. En janvier 2010, la municipalité a embauché Reg LeBlanc de Water Protections Services pour son Programme de contrôle des raccordements croisés.

D) Programme de rinçage unidirectionnel

En résumé, ce programme vise le rinçage unidirectionnel systématique au moyen de l'actionnement des soupapes et des bornes d'incendie. L'eau saine fait l'objet d'un rinçage depuis la source jusqu'aux extrémités, des grandes conduites jusqu'aux plus petites, et des conduites propres jusqu'aux conduites sales.

La Ville de Dieppe continue de confier à l'entreprise Aqua Data Atlantic la mise à niveau et la configuration de la programmation informatique du programme de rinçage unidirectionnel. Une fois ces travaux terminés, les opérateurs du système d'aqueduc de la Ville de Dieppe sont les seuls responsables d'exécuter le programme de rinçage unidirectionnel en 41 jours.

Voici un résumé des résultats du programme de rinçage unidirectionnel de l'année 2009 par rapport à 2008, 2007 et à 2002. Ce tableau illustre l'efficacité du programme puisqu'il faut dorénavant consacrer moins de temps et consommer moins d'eau pour obtenir un réseau propre :

Élément	Année 2002	Année 2007	Année 2008	Année 2009
Nombre total de bornes d'incendie dans le système d'aqueduc	740	1 071	1 108	1 140
Nombre de bornes d'incendie rincées	213	248	263	281
Nombre total de soupapes dans le système d'aqueduc	724	1 128	1 176	1 205
Nombre total de soupapes utilisées	269	352	386	408
Nombre total de kilomètres de conduites principales dans le système	103 km	125 km	130 km	139 km
Longueur des conduites principales rincées	96 km	116,9 km	122,7 km	128,5 km
Durée totale du rinçage	120 h	76 h	98 h	113 h
Volume total d'eau utilisée	22 712 m ³	15 140 m ³	18 927 m ³	24 227 m ³

Tableau 5 : Données relatives au rinçage unidirectionnel pour la Ville de Dieppe en 2009

6. INFORMATION POUR LES OPÉRATEURS

A) Formation

Le tableau suivant décrit tous les cours, ateliers et conférences auxquels a assisté le personnel responsable de la distribution d'eau en 2009.

Date 2009	Nom du cours ou de la conférence	Emplacement	Participants
27 février - 4 mars	Premiers soins (6 h)	Dieppe (N.-B.)	Gabriel Belliveau Martin LeBlanc Serge Robichaud Christian Vienneau Edwin LeBlanc Martin Dupuis Denis Bourgeois Robert Allain
11-13 mars	Distribution d'eau, niveaux 1 et 2	Halifax (N.-É.)	Martin Dupuis Denis Bourgeois
1 ^{er} avril	Formation sur le compteur d'eau Neptune (8 h)	Moncton (N.-B.)	Gabriel Belliveau Martin LeBlanc Serge Robichaud Christian Vienneau Martin Dupuis Denis Bourgeois Robert Allain
8 avril	Éclair d'arc	Dieppe (N.-B.)	Gabriel Belliveau Martin LeBlanc Serge Robichaud Christian Vienneau Martin Dupuis Denis Bourgeois Robert Allain
26 au 29 avril	Conférence annuelle de la MPWWA	Charlottetown (Î.-P.-É)	Christian Vienneau Edwin LeBlanc Robert Allain
11 au 13 mai	Vannes de réglage Cla-Val (12 h)	Ontario	Serge Robichaud Christian Vienneau
27 mai	Enbridge Gas (4 h)	Dieppe (N.-B.)	Gabriel Belliveau Martin LeBlanc Serge Robichaud Denis Bourgeois Edwin LeBlanc
15 au 18 juin	Conférence annuelle de l'AWWA	San Diego (Californie)	Gabriel Belliveau

27 août	Appareil de surveillance de gaz en continu M40 (4 h)	Dieppe (N.-B.)	Gabriel Belliveau Martin LeBlanc Serge Robichaud Christian Vienneau Martin Dupuis Robert Allain
5 au 8 octobre	Formation sur le sauvetage dans les réservoirs suspendus et en hauteurs (16 h) Formation sur l'entrée et le sauvetage dans les espaces confinés, agrément de la RAT International (24 h)	Dieppe (N.-B.)	Gabriel Belliveau Martin LeBlanc Serge Robichaud Denis Bourgeois Edwin LeBlanc Robert Allain Serge Bisson
18 au 20 octobre	Conférence annuelle de l'ACWWA	Halifax (N.-É.)	Martin LeBlanc Serge Robichaud
10 et 11 décembre	Premiers soins (16 h)	Dieppe (N.-B.)	Martin LeBlanc Serge Robichaud Christian Vienneau Edwin LeBlanc Serge Bisson Denis Bourgeois Reggie LeBlanc

Tableau 6 : Formation pour les employés du système d'aqueduc de la Ville de Dieppe en 2009

B) Agrément

Au total, quatre membres du Service des travaux publics et d'ingénierie (**Denis Bourgeois, Martin Dupuis, Serge LeBlanc et Marc Richard**) ont obtenu leur **agrément de niveau 1 sur la distribution d'eau** et deux opérateurs du Secteur eau et égout (**Gabriel Belliveau et Christian Vienneau**) ont obtenu leur **agrément de niveau 3 sur la distribution d'eau** en 2009. Les certificats sont joints à la présente.

C) Dotation en personnel

L'année 2009 a été une période très occupée pour le service. Un nouvel opérateur du Secteur eau et égout (Christian Vienneau) a été embauché et à la fin de février et un nouveau gérant du Secteur eau et égout (Reggie LeBlanc), à la fin d'août. En octobre, en raison d'un débouché au Service des travaux publics et d'ingénierie, l'ouvrier du système d'aqueduc Serge Bisson a remplacé Martin Dupuis. À l'heure actuelle, le nombre total d'employés et d'employées travaillant directement avec le système d'aqueduc est de neuf, soit un gérant du Secteur eau et égout, quatre opérateurs du Secteur eau et égout et quatre ouvriers du système d'aqueduc.

7. RELATIONS PUBLIQUES

A) Avis

Voici quelques exemples de documents que la Ville de Dieppe a distribués pour informer ses clients résidentiels et commerciaux des activités touchant le système d'aqueduc, notamment le rinçage des conduites, la fermeture de conduites principales, etc.

Avis public ***Nettoyage des prises d'eau***

Afin de nettoyer les canalisations d'eau, le nettoyage des prises d'eau sera effectué du 23 avril au 8 juin, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Il est possible que l'eau change de couleur et nous vous recommandons de faire couler l'eau et de la vérifier avant de faire la lessive.

Nous nous excusons de tout inconvénient que ceci pourrait vous causer.

AVIS PUBLIC

(rue Amirault)

La ville de Dieppe entreprendra des travaux sur le système d'eau municipal

Au cas où il n'y aurait pas de retard imprévu, les travaux auront lieu de 8h00 à environ 17h00. Pendant cette période,

VOTRE APPROVISIONNEMENT EN EAU SERA INTERROMPU.

- 1) *Fermer le robinet de prise d'eau à l'endroit où la conduite d'eau entre dans votre sous-sol.*
- 2) *Après la reprise du service, faites couler votre robinet d'eau froide quelques minutes ou jusqu'à ce que l'eau devienne claire. **SEULEMENT APRÈS**, faites couler votre robinet d'eau chaude jusqu'à ce que l'eau devienne claire, de façon à ne pas nuire à votre lessive, etc.*

Excusez-nous de ce contretemps. Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

B) Sensibilisation du public

Le service des communications a pu compter sur un étudiant occupant un emploi d'été qui a travaillé à une campagne de sensibilisation du public portant sur la conservation de l'eau. Des efforts ont été déployés pour transmettre le message aux résidents et résidentes de Dieppe par l'entremise des médias (journaux et radio), dans *Le Scoop* (juillet) et *DieppeMag* (août). On a également fait appel à d'autres moyens de communication au moyen de dépliants placés à l'hôtel de ville et au Mini Marché de Dieppe, d'une page Web et d'activités réalisées durant la Semaine nationale des travaux publics. Le tout a été couronné de succès et le programme d'été continuera à avoir lieu au cours des années à venir.

Voici deux exemples de dépliants que la Ville de Dieppe a distribués à ses clients aux fins de sensibilisation et d'information sur la conservation de l'eau.

À l'extérieur
Savoir-venir que.

- L'arrosage constitue la plus grande dépense en eau à l'extérieur de votre maison et représente 75 % de l'eau traitée par les municipalités. Un boyau d'arrosage débite environ 1 000 litres à l'heure, c'est-à-dire la quantité d'eau qu'une personne boit en trois ans.
- Au mois de juillet, le geléuse entre en dormance. Non seulement on ne doit pas fertiliser pendant cette période, mais en plus on doit limiter l'arrosage. Réalisez-vous que 95 % des problèmes relatifs aux aménagements paysagers sont engendrés par un arrosage excessif.
- Il est généralement recommandé d'arroser uniquement une fois par semaine, en déterminant bien le sol. De cette façon, les racines s'enfoncent plus profondément et votre gazon sera plus résilient.
- En effet, un gazon plus long consomme moins d'eau et garde une meilleure apparence.

Petits trucs

- Pour une pelouse saine, donnez-lui environ 2,5 cm d'eau, pas plus d'une fois par semaine. Vous pouvez examiner la quantité exacte en plaçant une boîte de thon vide sur votre pelouse pendant que vous l'arrosez. Lorsque celle-ci est pleine, vous avez appliqué environ 2,5 cm d'eau.
- Arrosez votre gazon tôt le matin ou le soir afin d'éviter l'évaporation.
- Arrêtez les arroseurs automatiques lorsque la météo prévoit de la pluie. Avec une bonne pluie, votre pelouse n'a pas besoin d'être arrosée avant une semaine.
- Placez du paillis naturel des arbres et des plantes pour les aider à retenir l'eau. Laissez l'herbe coupée sur la pelouse pour emprisonner l'humidité.
- Placez les arroseurs de façon à n'arroser que le gazon; pas le trottoir ou la rue.
- Utilisez un balai au lieu de l'eau pour nettoyer l'entrée.
- Remplacez l'eau de pluie dans de grands réservoirs et utilisez-la pour arroser les plantes extérieures.

À la maison
Savoir-vous que.

- Au moins la moitié du volume d'eau utilisé par habitant est inutilement gaspillée.
- Les habitations utilisent plus d'eau (88 %) que le secteur public, les industries et les commerces combinés (32 %).
- Une personne consomme en moyenne plus de 100 litres d'eau par jour juste en actionnant la chasse d'eau de la cuvette, ce qui correspond à 45 % de la consommation d'eau totale pour une personne dans la maison.
- Les robinets et les soupapes de toilettes qui fuient peuvent gaspiller plus de 400 litres d'eau par jour.

Petits trucs

Dans la salle de bain : limitez la durée de vos douches. Prenez moins souvent de bains et ne mettez pas trop d'eau dans la baignoire (le quart suffit). Ne laissez pas couler l'eau en vous brossant les dents, en vous lavant les mains et le visage ou en vous rasant. Évitez d'actionner inutilement la chasse d'eau de la cuvette de toilette. Déposez les papiers mouillés et autres déchets similaires dans la poubelle au lieu de les jeter dans la cuvette.

Mettez deux gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir de la toilette, reformez la couvercle et attendez une quinzaine de minutes (ne tirez pas la chasse). Si l'eau de la cuvette devient colorée, il y a une fuite.

Dans la cuisine : décongelez les aliments surgelés dans le réfrigérateur ou dans le four micro-ondes, pas sous le robinet. Lorsque vous faites la vaisselle à la main, ne faites pas couler l'eau sans arrêt. Attendez que le lave-vaisselle soit bien rempli avant de le mettre en marche. Gardez un pichet d'eau au frigo au lieu de laisser le robinet couler jusqu'à ce que l'eau soit froide.

Dans la buanderie : ne faites fonctionner la machine à laver qu'à pleine charge, choisissez le cycle de lavage le plus court et réglez correctement le niveau d'eau. Si vous devez laver des vêtements à la main, attendez d'en avoir suffisamment pour remplir l'évier ou la cuve de lavage.

Pourquoi conserver l'eau potable?

- En utilisant l'eau judicieusement, vous gaspillez moins, vous réduisez la demande faite au réseau de distribution et d'épuration pour assurer une eau en quantité et en qualité adéquate et une pression d'eau suffisante en cas d'incendie.
- La trop grande consommation d'eau entraîne également des problèmes techniques et une dégradation accélérée des équipements, ce qui nécessite des investissements dans les systèmes d'aqueduc qui auraient pu être retardés ou diminués, voire même évités. De façon générale, la surutilisation de l'eau potable conduit à la construction d'ouvrages trop gros ou inutiles, ce qui coûte cher aux consommateurs.
- Plus les individus utilisent d'eau, plus ils produisent des eaux usées et plus il faut employer des produits chimiques pour purifier l'eau et traiter les eaux usées. Ce processus augmente la quantité de substances chimiques qui aboutit dans la rivière Petitcodiac.
- En abaissant la consommation d'eau en été, il serait possible de réduire la pression imposée au réseau et, par le fait même, diminuer les effets de la sécheresse sur l'approvisionnement en eau.

509-877-7300
www.dieppe.ca Dieppe

Dépliant 1 : Conseils sur la conservation de l'eau

La conservation de
l'eau
À L'INTENTION
DES LOCATAIRES

Chaque goutte compte!

À Dieppe, votre propriétaire assume les coûts de l'eau selon la quantité que vous utilisez. Les tarifs d'eau sont compris dans votre loyer.

Gaspiller l'eau peut augmenter les coûts de votre loyer.

Trucs pour réduire votre consommation d'eau :

Les robinets et les soupapes de toilettes qui fuient peuvent gaspiller plus de 400 litres d'eau par jour. Signalez toute fuite d'eau provenant des robinets, des pommes de douches et des toilettes à votre propriétaire dès que possible.

Limitez la durée de vos douches. Ne laissez pas couler l'eau en vous brossant les dents, en vous lavant les mains et le visage ou en vous rasant. Évitez d'actionner inutilement la chasse d'eau de la cuvette de toilette.

Décongelez les aliments surgelés dans le réfrigérateur ou dans le four micro-ondes, pas sous le robinet. Lorsque vous faites la vaisselle à la main, ne faites pas couler l'eau sans arrêt. Gardez un pichet d'eau au frigo au lieu de laisser le robinet couler jusqu'à ce que l'eau soit froide.

En abaissant votre consommation d'eau, vous préservez l'approvisionnement en eau et l'environnement.

506-877-7900
www.dieppe.ca Dieppe

Dépliant 2 : Conseils sur la conservation de l'eau à l'intention des locataires

En mai 2009, la Ville de Dieppe et les organisateurs de la Semaine nationale des travaux publics ont fait des présentations à l'école élémentaire Amirault et offert une visite du réservoir suspendu au grand public. Ces activités ont eu pour effet d'instruire les jeunes résidents et résidentes de Dieppe. Les commentaires reçus des enseignants et des parents ont été positifs. La Ville de Dieppe continuera à réaliser ces activités à la même école chaque année, mais auprès d'élèves différents, dans le cadre de la Semaine nationale des travaux publics.

C) Plaintes

Au total, 17 plaintes ont été enregistrées au sujet de la qualité de l'eau, des compteurs et de la pression d'eau en 2008. De ce nombre, seulement trois (3) événements importants ont donné lieu à une série de plaintes sur la qualité de l'eau.

Goût et odeur – La première plainte de goût et d'odeur nous a été adressée le 21 septembre depuis le 303, rue Normandie. Nous avons précédé à une enquête en visitant le site. Le résidu de chlore s'élevait à 0,88 mg/l et un échantillon de turbidité de 0,22 uTN a été prélevé à l'adresse susmentionnée. À la lumière de ces résultats, il a été déterminé que l'eau ne présentait aucun risque de danger pour la santé. Après avoir reçu plusieurs autres plaintes relatives au système d'aqueduc de Moncton, de Dieppe et de Riverview, la Ville de Moncton a publié un communiqué de presse pour assurer les résidents et résidentes des trois municipalités que l'eau du robinet ne présentait aucun danger. La cause du goût et de l'odeur était liée aux conditions du réservoir imputables à la tempête tropicale Danny.

8. CONCLUSIONS

L'eau qui provient de la Ville de Moncton est d'excellente qualité. Au fil du temps, les améliorations au système, par l'entremise de projets d'immobilisations, de nouvelles constructions, de mises à niveau systémiques aux réseaux d'eau, de même que des programmes d'entretien périodiques annuels, sont prioritaires aux yeux ouvriers du système d'aqueduc. On s'assure ainsi que les citoyens et les citoyennes de la Ville de Dieppe continuent à recevoir une eau d'excellente qualité et sans interruption.